

LIVRE BLANC

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN



MAI 2011



LIVRE BLANC

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN

Avec ce livre blanc
réalisé à l'occasion du bicentenaire
de la culture de la Betterave en France,
la Confédération Générale des planteurs de Betteraves
souhaite poser les grandes lignes de sa stratégie
pour les dix années à venir.

SOMMAIRE

- Contexte p. 1
- Un enjeu alimentaire à satisfaire p. 2
- Betterave et Canne, de la rivalité à la complémentarité p. 4
- Conforter la production européenne de sucre p. 6
- Maintenir la régulation le temps de devenir compétitif
face au Brésil p. 8
- Une réglementation adaptée à toutes situations p. 10
- Mettre à profit la période 2011-2020 pour gagner
en compétitivité p. 12
- Une filière betteravière organisée et dynamique p. 14
- Une production durable p. 15
- Résumé p. 17

CONTEXTE

Les marchés agricoles sont de plus en plus tendus, avec une extrême volatilité des prix, en raison d'une demande alimentaire mondiale croissante, alors que l'offre agricole s'annonce insuffisante. La sécurité alimentaire est donc devenue une priorité pour bon nombre de gouvernements. Ne voit-on pas, même la Grande-Bretagne s'inquiéter de sa trop grande dépendance aux importations agricoles et alimentaires ?

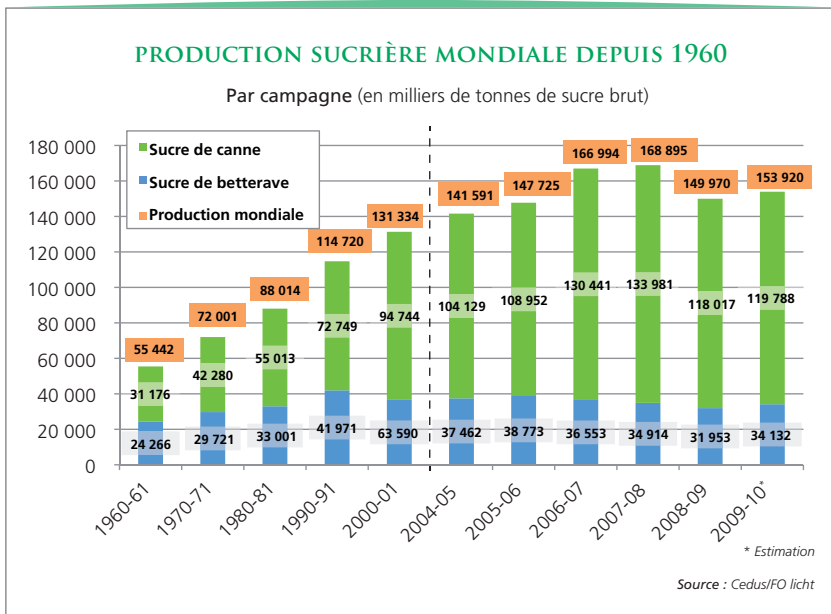
Avec son climat tempéré et ses terres fertiles qui permettent une production stable, l'Europe, et plus particulièrement la France, aurait donc tout intérêt à sécuriser son approvisionnement en confortant la production européenne. De quoi amorcer une évolution favorable pour la sécurité alimentaire de nos concitoyens.

L'approvisionnement du marché mondial en sucre est d'ores et déjà sujet à des accidents climatiques de plus en plus fréquents. Dans ce contexte, le sucre de betterave français se donne comme objectif de retrouver un rôle significatif à l'export sur le marché mondial. Une ambition de taille pour le premier producteur mondial de sucre de betterave. Un vrai retournement après que le Brésil, l'Australie et la Thaïlande aient réussi depuis 2005 à confiner le sucre européen à l'intérieur de ses frontières. Et un défi important à relever pour l'Union européenne, pour un produit aussi emblématique que le sucre !

Mais comment relever ce défi ? A quelles conditions ? Et à quel horizon ?

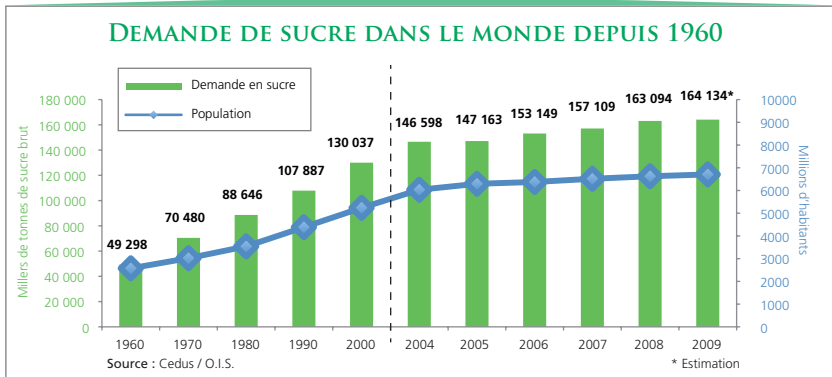
UN ENJEU À SATISFAIRE

Durant ce siècle l'alimentation jouera un rôle stratégique en termes d'approvisionnement, mais aussi d'indépendance et d'influence géopolitique. Le sucre, très utilisé dans la palette alimentaire, mais aussi symbolique dès le début de la vie, tient une place importante dans le modèle alimentaire européen tout en étant en première ligne dans les pays émergents et les pays en voie de développement.



La flambée des prix des denrées alimentaires de base, suite à la rareté de l'offre, n'est pas pour rien dans l'instabilité politique, du Maghreb au Machrek, là où le « boom » démographique génère pour l'Union européenne les débouchés de proximité de demain. Face aux besoins alimentaires mondiaux à horizon 2050, qui impliquent selon la FAO d'augmenter la production agricole de 70 %, la PAC post 2013 devra donc sécuriser la production européenne au lieu de la fragiliser.

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN



Pour le sucre, deux siècles après l'opportune initiative de Napoléon de lancer la culture de betterave en France, les autorités nationales et européennes seraient bien avisées de faire preuve du même « flair » politique en ne déstabilisant pas la culture de la betterave.

Il est temps que l'Europe abandonne une certaine naïveté qui, en privilégiant les théories libérales, a pour conséquences de remettre en cause des pans entiers de la production agricole dans l'Union européenne. L'agro-alimentaire restera un élément déterminant du futur poids politique de l'Union européenne face aux grands pays émergents (comme le Brésil). La filière sucre française est prête à apporter sa pierre à cette sécurisation de l'offre, à condition qu'on lui en donne les moyens et le temps.



BETTERAVE ET CANNE, DE LA RIVALITÉ À LA COMPLÉMENTARITÉ

La canne et la betterave ont joué alternativement un rôle dans l'histoire du sucre. En Europe, conflits et aventures coloniales ont intimement imbriqué les parcours de l'une et de l'autre. Ce sont en tout cas des décisions ou des événements politiques majeurs qui ont à chaque fois déterminé les éléments curseurs de la concurrence entre les deux plantes sucrières.

Ce fut tout d'abord le blocus continental, mis en place par Napoléon en 1806, afin d'étouffer l'économie britannique en l'empêchant d'écouler ses marchandises, qui permit le lancement de la culture de betterave en France et le développement de la fabrication du sucre. Le sucre de betterave faillit disparaître ensuite avec la chute du 1^{er} Empire et la levée du blocus qui provoqua un afflux de sucres dits « coloniaux ».

Plus tard, on connaîtra de nouvelles batailles entre les deux rivales, où s'illustra notamment Lamartine, avec ses grandes diatribes contre la betterave aux côtés de ceux qui défendaient la canne des colonies françaises. Le sucre de betterave frôla même l'interdiction en 1843 avant que l'abolition de l'esclavage,



Cette gravure de Daumier, intitulée « Actualité n° 4 », parue dans *Le Charivari* n° 263 du 20 septembre 1839, reflète les tensions entre les sucres de canne et de betterave.

« Ceci vous représente un grand combat qu'on peut croire commandé par le général Croque-Betterave, qui n'entrera pas au musée historique de Versailles, et qui doit servir de pendant à la bataille de Cannes »

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN

en 1848, ne provoque cette fois l'effondrement de la production de sucre de canne et ne remet en selle le sucre de betterave... autant de conflits illustrés par Daumier dans des caricatures célèbres.

Après bien d'autres épisodes, on ne peut évidemment oublier la 1^{ère} guerre mondiale. Celle-ci a quasiment anéanti la production française de sucre de betterave, avec la destruction de la quasi-totalité des usines, tandis que la canne récupérait la mise et rebondissait.

Avec l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union européenne en 1973, ce fut l'occasion d'ouvrir le marché communautaire au sucre de canne des anciens condominiums britanniques avec un contingent d'importation de 1,3 million de tonnes.

Plus récemment, en 2000, au moment où les productions agricoles mondiales étaient pléthoriques, l'Union européenne poursuivait sa chimère de s'approvisionner au meilleur prix sur le marché mondial et s'ouvrait aux pays les moins avancés (PMA) avec l'accord « Tout sauf les armes », favorisant ainsi le développement de la canne en prenant le risque, à terme, de remettre en cause le sucre de betterave.

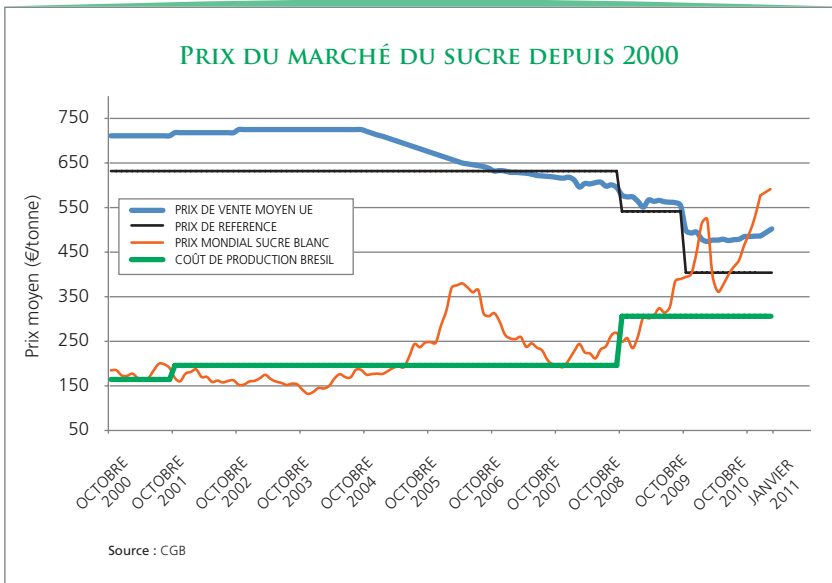
A cela s'est ajoutée en 2005 la condamnation des exportations européennes de sucre par l'OMC suite au dépôt d'un Panel par le Brésil, l'Australie et la Thaïlande. Une décision très favorable à la canne puisque le sucre européen de betterave s'est vu quasiment chassé du marché mondial. Un nouveau coup d'arrêt pour la betterave !

Assurément, événements et décisions politiques ont vraiment toujours rythmé l'histoire commune et tourmentée des deux plantes. Mais aujourd'hui, avec le développement de la consommation de sucre, seul le recours à la production de sucre de betterave et de canne pourra répondre à la demande.

CONFORTER LA PRODUCTION EUROPÉENNE DE SUCRE

Après ces évènements très politiques de 2000 (accord « tout sauf les armes ») et de 2005 (Perte du panel sur les exports à l'OMC), le Règlement sucre ne pouvait plus fonctionner dans les mêmes conditions. La réforme de 2006 s'est alors imposée. Cela a conduit l'Union européenne à devenir structurellement importatrice de 25 % de sa consommation après avoir été longtemps parmi les 5 premiers exportateurs mondiaux avec 20 % de sa production exportés !

Toutefois, la filière sucre européenne a su préparer l'avenir en recentrant sa production sur les zones les plus performantes, ce qui a conduit la France à procéder à de fortes restructurations dans la production betteravière (5 000 planteurs ont abandonné la culture de la betterave !) et dans l'industrie. Ainsi notre pays est devenu encore plus compétitif.



LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN



Puis, la donne mondiale a complètement changé en 2009. Les pays exportateurs mondiaux, ceux-là mêmes qui avaient chassé l'Union européenne du marché mondial, au premier rang desquels le Brésil, se sont trouvés dans l'incapacité de fournir la demande. Dès lors, les prix ont flambé, des situations de pénurie sont apparues même dans l'Union européenne, les importations des PMA faisant défaut. Dans le même temps, le Brésil a pourtant poursuivi le développement de sa production mais avec des coûts en forte hausse, suite notamment aux impératifs de la mécanisation des récoltes et à la hausse des salaires brésiliens. L'écart de compétitivité entre la betterave et la canne s'est significativement réduit.

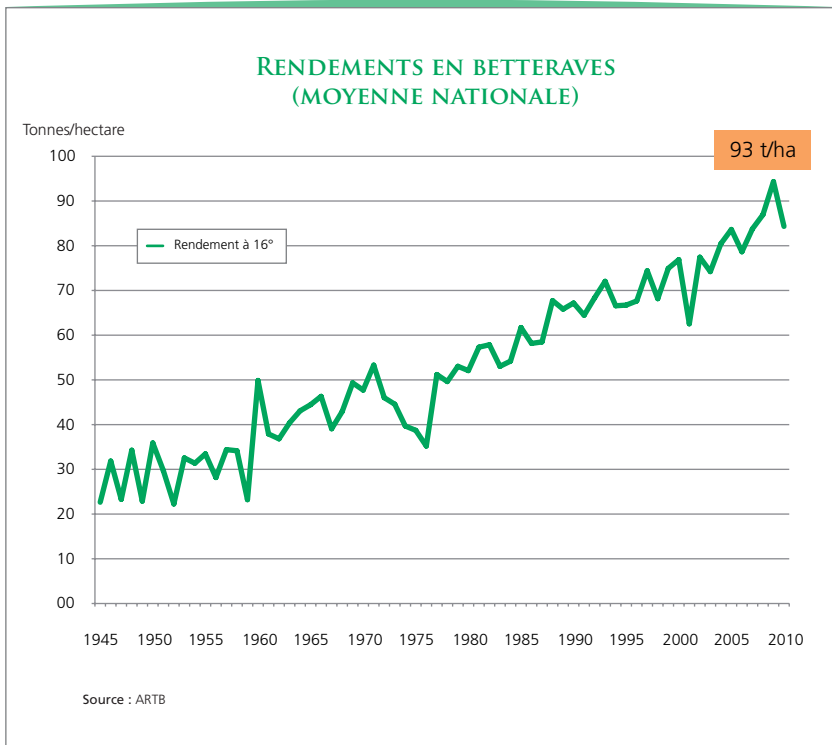
De quoi nourrir de nouvelles opportunités de développement pour l'Europe betteravière, si l'Union européenne en a la volonté politique. De plus, si elle maintient le cadre réglementaire, le temps pour l'économie betteravière de couvrir l'écart de compétitivité subsistant avec le Brésil, la betterave, plante de grande culture la plus performante au monde en termes de rendement agronomique, pourrait reprendre pied sur le marché mondial.

Mais attention soyons réalistes et pragmatiques... ce n'est pas pour tout de suite !

MAINTENIR LA RÉGULATION LE TEMPS DE DEVENIR COMPÉTITIF FACE AU BRÉSIL

Avec ce pari d'être un jour compétitif avec le Brésil, c'est une nouvelle page de l'économie betteravière qui s'ouvre. Car c'est en effet de cette meilleure compétitivité que dépendra la réussite de la filière betteravière. Mais à quel horizon ?

Les planteurs français sont en capacité de relever ce défi grâce à leur savoir-faire et au progrès génétique dont la filière semencière a le secret, et qui a permis de gagner avec régularité en productivité depuis de nombreuses années.



Toutefois, il ne faut pas que la Commission européenne nous complique la tâche durant l'actuelle décennie en forçant le tempo de la dérégulation, c'est-à-dire en supprimant les quotas sucre et le prix minimum de la betterave à partir de 2015.

Il serait paradoxal que le prochain Règlement Sucre post 2014 supprime ce système régulateur des quotas alors que la dérégulation des marchés agricoles augmente la volatilité des prix alimentaires dans l'Union européenne. Pourquoi donc importer dans la filière sucre européenne une volatilité des prix ingérable dans les productions qui la subissent, tant pour les producteurs que pour les consommateurs ?

Casser la régulation betteravière aurait des répercussions négatives non seulement sur le marché européen du sucre, mais aussi sur l'ensemble des grandes cultures. La diversité des assolements et des productions, qui joue un rôle d'amortisseur lors des retournements de marché, est en effet un élément central de régulation du revenu qui permet d'amortir les risques face à la volatilité structurelle des prix.

C'est d'ailleurs ce qu'affirme la Commission européenne dans son premier document d'orientation pour la PAC post 2013. Il est donc logique de maintenir l'intérêt des exploitants agricoles pour la betterave en leur garantissant des perspectives de stabilité à court et moyen termes.

UNE RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À TOUTES SITUATIONS

La réglementation qui prévaut dans l'économie betteravière depuis de nombreuses années n'a jamais empêché cette culture de progresser en termes de compétitivité. Au contraire, c'est dans cette production que les gains de productivité ont été les plus réguliers et constants.

A cela s'ajoute, depuis la réforme de 2006, une panoplie d'outils de régulation tels que : le retrait, le report, les exports de sucre du Quota, les exports de sucre Hors Quota dans le cadre du contingent OMC ou en cas de prix mondiaux supérieurs à nos coûts de production, mais aussi la reclassification de Hors Quota en Quota...

Autant d'outils compatibles avec nos obligations internationales à l'OMC et qui permettent de gérer au mieux l'équilibre offre/demande du marché communautaire, dans le cadre de la régulation actuelle. Mais là encore, à condition d'en faire usage au bon moment et sans se soucier de la réaction de nos concurrents mondiaux à partir du moment où nous sommes dans notre bon droit.

Enfin, la betterave a des spécificités qui militent en faveur du maintien du régime des quotas. Contrairement au blé et au lait, elle n'est en effet ni stockable ni transportable et il n'existe pas de marché à terme de la betterave. Ce sont à ces spécificités que répondent les outils du Règlement sucre qui se déclinent selon le triptyque, quantité de droits à produire alloués à chaque planteur, prix minimum garanti de la betterave et Accord Interprofessionnel obligatoire.

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN

Ainsi, si une flambée des prix du sucre dans l'Union européenne a été évitée en 2010 et 2011, c'est bien la preuve de l'efficacité de ce système de régulation face à la volatilité structurelle des marchés mondiaux qui déstabilise marchés agricoles et prix alimentaires.

Cette reconduction du Règlement sucre est d'autant plus réaliste que les 5 ans de prolongation demandés par les planteurs européens coïncident avec l'échéance du Doha Round en matière de maintien de la préférence communautaire et ne présentent aucun coût financier pour le budget de l'Union européenne.



METTRE À PROFIT LA PÉRIODE 2011-2020 POUR GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ

L'industrialisation des territoires est un axe prioritaire de la politique française pour obtenir une croissance économique plus forte. La filière sucre de betterave peut y contribuer. Les usines qui produisent du sucre de betterave sont en effet un maillon important de l'économie rurale et génèrent beaucoup d'emplois indirects, tout comme l'activité agricole en général. On l'a vu, par exemple, avec le développement de la production d'Ethanol de betterave.

Le cadre réglementaire actuel est un facteur de stabilité pour le revenu tiré de l'économie betteravière et encourage ainsi une politique d'investissements visant à parfaire toujours et plus la compétitivité de la partie industrielle.

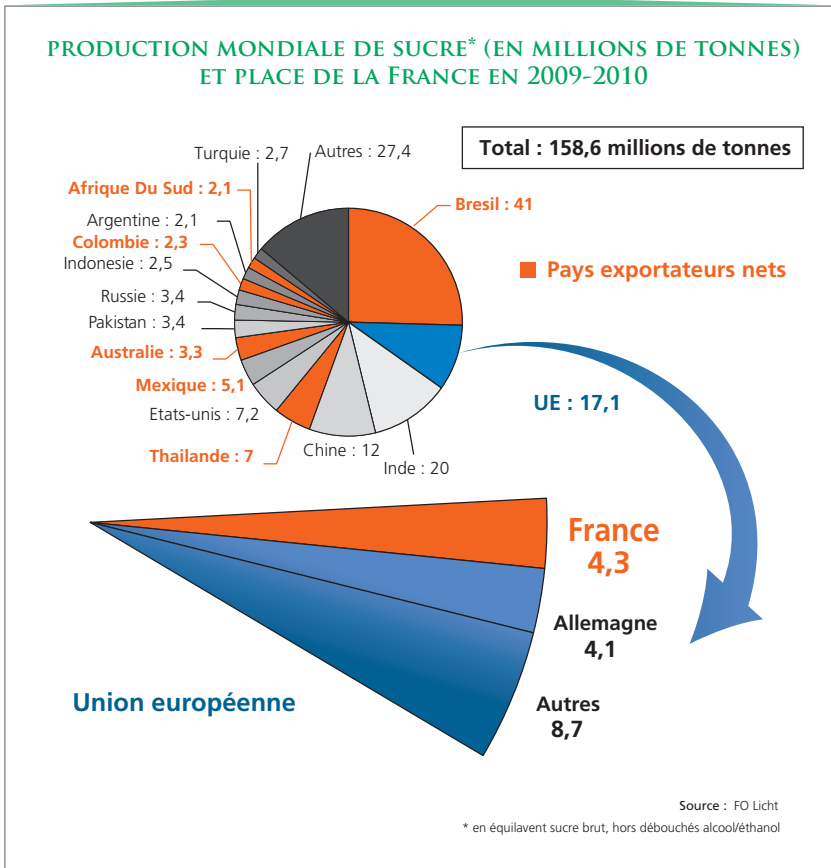
De la même façon, les semenciers sont prêts à accroître leurs investissements à condition, là aussi, que la rentabilité demeure. Pour ce faire, ils auront besoin d'avoir accès aux technologies de pointe. En effet, un des leviers de compétitivité le plus important viendra bien sûr de la poursuite de l'augmentation des rendements, mais aussi de la possibilité d'allonger la durée des campagnes de fabrication des usines en avançant significativement le début de la récolte.

Une compétitivité agronomique et industrielle améliorée, avec, en particulier une augmentation de la quantité de sucre produit par usine disponible pour l'export, voilà nos objectifs de demain.

Déterminante dans la compétition avec la canne, cette betterave de demain ne pourra provenir que des techniques avancées. Il faudra donc que le gouvernement donne à la betterave l'accès aux biotechnologies pour lutter à armes égales avec nos concurrents.

LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN

Le programme de recherche sur le génome de la betterave, prévu dans le second appel d'offres du Grand Emprunt national en juin 2011, constituera, avec le maintien du cadre réglementaire stable, un autre facteur de succès grâce auquel toutes ces initiatives des planteurs, des industriels et des semenciers pourront s'exprimer sans risque.



UNE FILIÈRE BETTERAVIÈRE ORGANISÉE ET DYNAMIQUE

Le secteur betterave-sucre français pourra d'autant mieux utiliser les 5 ans de prorogation du Règlement sucre européen de 2015 à 2020 qu'il dispose historiquement d'une filière bien organisée, déjà très ancrée dans la culture contractuelle que la loi de modernisation agricole (LMA) veut instaurer et généraliser en France.

Ces relations entre producteurs et transformateurs de betteraves, codifiées de longue date chaque année par un Accord Interprofessionnel ainsi que le prévoit le Règlement sucre, constituent un atout que la prorogation du Règlement ne pourra que consolider jusqu'en 2020.

Les Pouvoirs Publics devraient être rassurés quant à l'atteinte de tels objectifs compte-tenu du dynamisme des planteurs de betteraves qui les a d'ailleurs conduits à prendre le contrôle de leurs outils industriels. Ainsi au cours des 20 dernières années, la part du sucre produit dans des usines appartenant aux planteurs est passée de 15 % à 60 %.

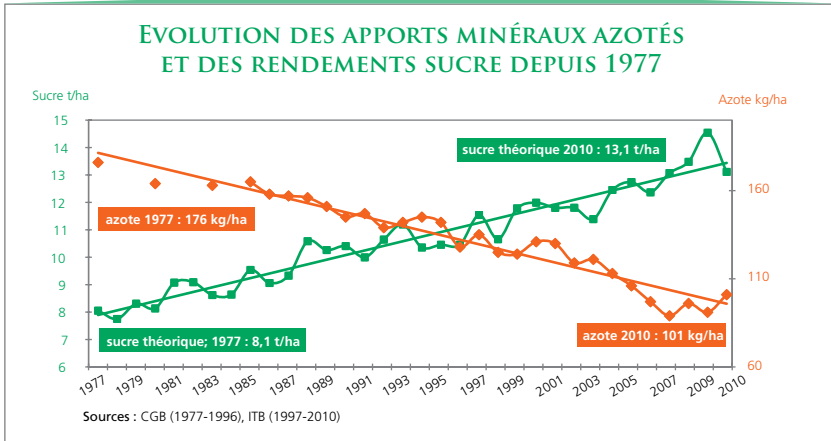
La filière française dispose ainsi de groupes industriels efficaces et internationalisés, aptes à relever le gant face aux géants mondiaux et à développer les nouveaux débouchés industriels de la betterave.

UNE PRODUCTION DURABLE

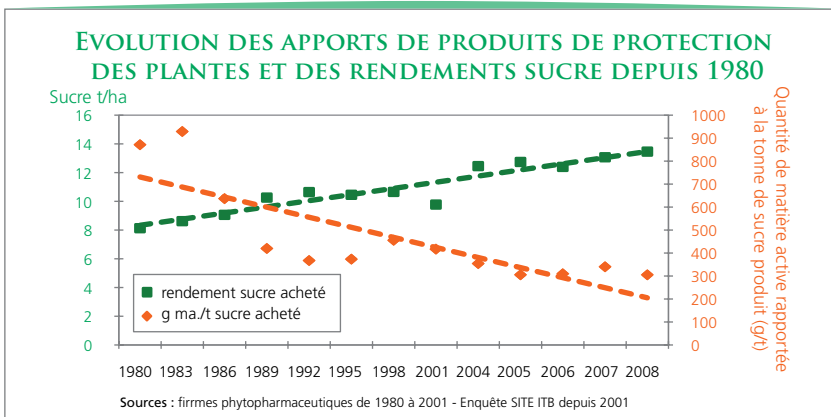
Produire de la betterave pour le marché mondial implique que la filière fonctionne à plein régime afin de produire du sucre de betterave mais aussi du bioéthanol pour lequel 1 milliard d'euros ont déjà été investis. Un bioéthanol indispensable pour atteindre les objectifs d'incorporation d'énergies renouvelables dans les transports fixés par l'Union européenne à horizon 2020, qui ne devrait en aucun cas pénaliser les débouchés alimentaires. En parallèle, avec le projet Futurol, la filière prépare la deuxième génération de bioéthanol.



LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE DE DEMAIN



Culture durable qui permet de préparer la transition vers l'après-pétrole dans les transports tout en diminuant d'ores et déjà significativement les émissions de CO₂ du trafic routier, la betterave a le souci de respecter l'environnement. Les planteurs ont ainsi diminué durant les 30 dernières années les apports d'azote de 50 % et les produits de protection des plantes de 70 %. Dans le même temps les rendements sucre progressaient de plus de 60 %. Ils entendent poursuivre dans cette voie tant que les objectifs du Grenelle de l'Environnement ne remettront pas en cause le potentiel de production de la France.



RÉSUMÉ

Forte de ses 26 000 planteurs produisant plus de 30 millions de tonnes de betteraves transformées en près de 4 millions de tonnes de sucre, 3 millions d'hectolitres d'alcool alimentaire et 6 millions d'hectolitres d'Éthanol à partir de 400 000 hectares de betteraves dans 29 départements, l'économie betteravière reste un atout pour l'Agriculture française.

Filière très dynamique ayant besoin d'augmenter encore sa compétitivité pour reprendre durablement pied sur le marché mondial, la filière betterave compte mettre à profit les 10 prochaines années pour atteindre cet objectif.

Changer à nouveau le Règlement Sucre en 2014, après la réforme intervenue en 2006, déstabiliserait durablement l'économie betteravière. Cela l'empêcherait de poursuivre une politique d'investissements ambitieuse pour devenir compétitive avec le Brésil et permettre à l'Union européenne de retrouver son rôle dans l'approvisionnement en sucre du marché mondial, tout en sécurisant sa propre consommation.

Pour toutes ces raisons, les planteurs de betteraves en appellent à tous les responsables politiques pour éviter toute mesure qui compromettrait l'avenir de l'économie betteravière, et proposent de reconduire le Règlement sucre actuel jusqu'en 2020. A cette date, il conviendra de reconsidérer la situation de l'économie betteravière en termes de compétitivité et en fonction du contexte international.



LIVRE BLANC

11 MAI 2011

1811 ————— 2011



BICENTENAIRE DE LA BETTERAVE

1811 ————— 2011



BICENTENAIRE DE LA BETTERAVE

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES PLANTEURS DE BETTERAVES

43-45 RUE DE NAPLES

75008 PARIS

TÉL. : 01 44 69 39 00

MAIL : CONTACT@LABETTERAVE.COM

WWW.CGB-FRANCE.FR
WWW.LABETTERAVE.FR

